

Commune de Genestelle - Conseil Municipal mardi 17 novembre 2015

Présents : Robert Thiollière, Rémy Tastevin, Marlène Hager, Patrice Duplan, Mathieu Sautel, Michel Bernard, Pierrot Aymard, Alain Riffard.

Absent(e)s : Laurence Roux, Christelle Berthod (procuration à Pierrot Aymard), Sébastien Pavé.

• **Attentas du 13/11 à Paris** : après lecture du communiqué affiché, une minute de silence a été observée en mémoire des personnes tuées dans cet attentat et en compassion et solidarité avec les blessés et les proches des personnes touchées.

• **Approbation du Compte Rendu du Conseil du 22 septembre 2015** : pas de remarques

• **Dissolution CCAS** : Pour les communes de moins de 1500 habitants, le CCAS n'est plus obligatoire et ses attributions peuvent être transférées au Conseil municipal. Le maire propose d'adopter cette possibilité qui conduirait à ne plus avoir à établir un budget annexe, tout en poursuivant le fonctionnement actuel avec les membres actuels du CCAS dans le cadre d'un Comité consultatif. Ceci a été débattu lors de la réunion du CCAS qui a précédé, mais sur 11 participants, 6 se sont prononcés contre, 3 pour et 2 se sont abstenus. Un vote du Conseil ne permettant pas d'avoir une majorité (3 pour, 2 contre, 4 abstentions), il est proposé de reprendre ce débat avant l'établissement des budgets 2016.

• **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** : Actuellement, il existe sur le département 2 communautés d'agglomération : Annonay et Privas (autour de 40000 hab) et 22 communautés de communes (de 900 à 45000 hab). Notre communauté de communes, la CCPAV compte actuellement 21 communes et environ 27000 habitants.

Les orientations générales portées par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation de la République) et dans le projet du préfet vont vers des collectivités plus grosses avec plus d'intégration et de solidarité financière, plus de rationalité par rapport aux bassins de vie et en limitant le nombre de structures et de syndicats. Pour le secteur qui nous concerne, il propose le regroupement en Communauté d'Agglomération de 5 CC : Aubenas Vals, Vinobre, Val de Ligne, Sources et Volcans, Berg et Coiron soit 72 communes et de l'ordre de 60000 habitants.

Les arguments pour : meilleure correspondance au bassin de vie (activité économique, transports, santé, écoles), dotation augmentée (carotte de l'État pour plus d'intégration), plus d'équilibre urbain – rural, capacité d'action accrue par le regroupement des moyens techniques et financiers, ...

Les arguments contre : trop grand, quel fonctionnement avec autant d'élus (moins de consensus et plus de politique), éloignement des communes, délai trop court pour la mise en place, manque de concertation ...

Après débat, le Conseil donne un avis favorable au projet, 8 voix pour, 1 contre.

• **Décision modificative du Budget Principal** : Le maire rappelle les valeurs des dépenses budgétées et réalisées les années précédentes. Il propose de rajouter une prévision de dépenses de 23026 € réparties comme mentionné sur le tableau joint et venant porter le résultat prévisionnel initialement prévu de 44650 € à 21624 €. La diminution de dépenses en 2014 n'a pas été poursuivie en 2015. Des décisions ont entraîné des dépenses supplémentaires, mais un certain nombre de travaux pourraient être affectés à plusieurs années (peut être portés en investissements). L'accent est aussi mis sur les dépenses liées à l'accueil en crèche dont la commune ne maîtrise pas l'augmentation (près de 7000€ après déduction des aides de la CAF pour 5 familles). La modification budgétaire est adoptée.

• **Intervenants et Transport pour le Périscolaire** : le maire rappelle le programme des activités périscolaires avec le concours des intervenants extérieurs actuellement Mobil-sport et Déambull (V.I.E envisagé au 3ème trimestre à confirmer) et le transport Arsac de Genestelle à St Joseph des bancs un jeudi sur deux. L'établissement d'un PedT (Plan Educatif Territorial) nous permet d'obtenir le fonds de soutien de 90 € par enfant. Le budget est le suivant :

18 séances Mobilsport à 140€ = 2520 € + 18 transports à 60 € = 1080 €

13 séances Déambull à 117 € = 1521 € + 4 séances V.I.E à 140 € = 560 €

Estimation du coût du personnel communal : 3h x 35 séances x 3 pers x 15 €/h = 4725 € (hors préparation et matériel) Fonds de soutien : 90 € x 42 élèves = 3780 €

soit un financement restant de 6626 € soit 3313 € par commune.

Le Conseil confirme son accord pour ces financements

• **Participation financière fournitures scolaires IME Amitié Lalevade** : Il est demandé une participation pour 1 élève de la commune. Décision d'attribuer ce qui est accordé pour chaque élève du RPI soit 99 € (61 € de fournitures et 38 € pour la coopérative scolaire).

• **Contes au Château demande participation financière** : La commune est d'accord pour l'occupation des lieux et le soutien technique à cette manifestation qui aura lieu le dimanche 5 juin mais ne souhaite pas s'engager dans un soutien financier direct.

• **Indemnité au comptable public** : Le Conseil est d'accord pour demander le concours du comptable public et lui attribuer l'indemnité de conseil et d'assistance d'un montant de 380 €. Le temps nécessaire doit être consacré à l'établissement des documents budgétaires et comptables, la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie.

• **Informations diverses** :

• *Travaux de voirie* : ils devraient se terminer cette semaine.

• *Bâtiment technique* : quelques divergences de vue sur l'esquisse présentée, notamment sur le manque d'espace de rangement et l'implantation des poubelles face à l'espace vie. Le travail de l'architecte est suspendu dans l'attente d'une réponse des services instructeurs de l'urbanisme (DDT). Les règles liées à la loi montagne limiteraient les possibilités de reconstruction à cet endroit ; une délibération argumentée du Conseil sera peut être nécessaire.

• *Amélioration acoustique des salles polyvalentes* : la mise en place de 20 à 30 m2 de plaques absorbantes est une solution proposée par plusieurs fournisseurs . La solution la plus économique proposée par la société Acoulen reviendrait à environ 2000€HT hors pose. On se renseigne sur les solutions mises en place dans d'autres salles proches.

• *Projet de CUMA* : pas d'évolution sensible, certains avantages financiers ne seraient plus possibles si la coopérative n'est pas exclusivement agricole ; il y a aussi des interrogations sur l'emploi ou non de personnel.

• *Comités consultatifs* : une nouvelle charte plus conforme à nos possibilités de fonctionnement est présentée. Les comités peuvent être convoqués par le président à son initiative ou sur demande de 1/3 de ses membres. Des prochaines consultations devraient avoir lieu sur l'aménagement des espaces publics et sur la vocation de l'espace grange-écuries-cour du château de Craux, en accord avec la vocation agricole du site.

• *Bulletin municipal* : un nouveau bulletin est en préparation et devrait être distribué après les élections régionales

• *Élections Régionales des 6 et 13 décembre* : les Conseillers sont sollicités pour tenir les bureaux de vote. Il faut au minimum 2 conseillers le matin et 2 l'après midi pour chacun des bureaux de Genestelle village et de Bise, soit 8 conseillers au moins. Les conseillers qui ne peuvent pas être présents doivent rechercher un remplaçant. Rémy Tastevin est en charge du planning sur le village, Robert Thiollière sur Bise.

• *École et Périscolaire* : Un Conseil d'école a eu lieu le 9 novembre. Les parents souhaiteraient qu'il y ait un préau à l'école de Genestelle, et relancent l'idée de faire la cantine dans la salle polyvalente. Les enfants venant jouer sur l'espace face à cette salle, il pourrait y avoir une réelle distinction entre l'espace - temps de repas et pause méridienne (1h30) et l'espace - temps de classe, formule a priori plus propice à une meilleure attention pour les apprentissages. Le maire souhaite que cette proposition soit étudiée avec les aménagements nécessaires. L'activité périscolaire jardin pourrait avoir lieu à proximité, peut être vers l'espace jeux, peut être avec des bacs, facilitant ainsi l'implication des adultes et le suivi pendant les périodes de vacances scolaires.

• *Enquêtes publiques* : Attente du retour de la préfecture pour l'enquête zonage assainissement. Pour le chemin rural de la Chastellière, suite aux réponses du maire aux questions de l'enquêteur dans son rapport de synthèse, celui ci va donner son avis au préfet. Pour le projet de STEP de Bise, l'enquête pour la procédure d'acquisition des terrains est en cours.

• *Repas des anciens* par le CCAS : dimanche 10 janvier à midi.

• *Voeux de la municipalité*, rôtie de châtaignes et galette : samedi 16 janvier 20h

La séance est ensuite levée..

Conseil Municipal du 17 novembre 2015

Décision Modificative Budget 2015 :

<i>Compte</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Objet</i>
Chap 11 (total)	16 000 €	Charges à caractère général
<i>60 (total)</i>	<i>8 000 €</i>	<i>Achats fournitures</i>
60631	1 000 €	Aménagement grange Craux
60632	1 000 €	Aménagement local archivage
60632	1 500 €	Fournitures voirie
60632	1 500 €	Aménagement logement école Bise
60633	1 000 €	Aménagement cimetièrre
6064	1 000 €	Fournitures administratives archivage
6065	1 000 €	Logiciels Inforoutes
<i>61 et 62 (total)</i>	<i>8 000 €</i>	<i>Services extérieurs</i>
611	1 500 €	Photocopieur location
611	3 000 €	Contrat assistance archivage
6226	1 500 €	Honoraires géomètre
6247	2 000 €	Transports scolaires Bise et Périscolaire
Chap 14 (total)	1 026 €	Atténuation produits
73925	1 026 €	Fonds de péréquation
65	6 000 €	Autres charges de gestion
6554	1 300 €	Assistance CAUE
6558	4 700 €	Participation crèches
<i>Compte</i>	<i>Diminution</i>	<i>Objet</i>
23	23 026 €	Résultat (virement à la section investissement)

<i>Dépenses fonctionnement</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015 primitif</i>	<i>2015 modifié</i>
Budget	74700	76800	65700	88726
Réalisé (à ce jour pour 2015)	72900	55100	65600	